

**DATES DE PRISE DE RENDEZ-VOUS et D'INSCRIPTIONS**  
**Accueils de Loisirs Sans Hébergement**  
**2020/2021**

PERIODES CONCERNEES PAR L'INSCRIPTION	PRISES DE RENDEZ-VOUS ET DATES D'INSCRIPTIONS			
	Familles résidant à CASTELNAUDARY		Familles résidant à l'EXTERIEUR	
↓	Prise de RENDEZ-VOUS PAR TELEPHONE	DEBUT INSCRIPTIONS	Prise de RENDEZ-VOUS PAR TELEPHONE	DEBUT INSCRIPTIONS
Vacances d'AUTOMNE du 19/10 au 01/11/2020 et <u>mercredis</u> de NOV - DEC	Mardi 15 Septembre à 13h30	Mardi 22 Sept à 13h30	Lundi 28 Septembre à 13h30	Lundi 05 Octobre à 9h00
Vacances de FIN D'ANNÉE du 21/12 au 04/01/2021 et <u>mercredis</u> de JANVIER - FEVRIER	Mardi 10 Novembre à 13h30	Mardi 17 Nov. à 13h30	Lundi 23 Novembre à 13h30	Lundi 30 Nov. à 9h00
Vacances d'HIVER du 15/02 au 28/02/2021 et <u>mercredis</u> de MARS - AVRIL	Mardi 12 Janvier à 13h30	Mardi 19 Janv. à 13h30	Lundi 25 Janvier à 13h30	Lundi 01 Février à 9h00
Vacances de PRINTEMPS du 19/04 au 02/05/2021 et <u>mercredis</u> de MAI - JUIN	Mardi 09 Mars à 13h30	Mardi 16 Mars à 13h30	Lundi 22 Mars à 13h30	Lundi 29 Mars à 9h00
Vacances D'ETE du 06/07 au ---- et <u>mercredis</u> de SEPT- OCTOBRE	Mardi 11 Mai à 13h30	Mardi 18 Mai à 13h30	Lundi 31 Mai à 13h30	Lundi 07 Juin à 9h00

Documents à fournir **pour une première inscription** (sur rendez-vous) :

- ✓ CARNET DE SANTE DE L'ENFANT
- ✓ N° ALLOCATAIRE CAF ET QUOTIENT FAMILIAL, DERNIER AVIS D'IMPOSITION LE CAS ECHEANT
- ✓ ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE INDIVIDUELLE ACCIDENT (RIA)

Documents à fournir **pour un renouvellement d'inscription** :

- ↔ ATTESTATION D'ASSURANCE DE L'ANNEE EN COURS
- ↔ QUOTIENT FAMILIAL CAF DE L'ANNEE EN COURS, OU LE DERNIER AVIS D'IMPOSITION LE CAS ECHEANT
- ↔ ADRESSE ET TELEPHONE SI CHANGEMENT

\*\*\*\*\*

Pour les attestations de prises en charge par les organismes tiers (ARMEE, MSA, CONSEIL DEPARTEMENTAL, COMITES D'ENTREPRISES...) joindre à votre demande les copies des factures qui vous ont été remises lors de l'inscription.

\*\*\*\*\*



- **Pour prendre rendez-vous**, téléphonez au **04.68.94.58.36**. Aux horaires d'inscriptions (ci-dessous).

- **Horaires d'inscriptions :**

Lundi	9h00-11h45	13h30-17h15
Mardi	FERMÉ	
Mercredi	9h00-11h45	FERMÉ
Jeudi	12h00-17h15	
Vendredi	9h00-11h45	FERMÉ



Pensez à prendre rendez-vous aux dates indiquées même si elles sont parfois très anticipées par rapport aux dates d'inscriptions

**Le mercredi** : Votre enfant peut être pris en charge par l'ALSH dès la sortie de l'école, sous réserve d'inscription au repas.

*Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins*

